

**DEMANDE D'AUTORISATION DE PERCEPTION DES REVENUS
DES PERSONNES RESIDANT DANS DES ETABLISSEMENTS
POUR PERSONNES HANDICAPEES AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE**

1. Demande émanant du résident bénéficiaire de l'aide sociale :

Je soussigné(e), M., Mme

Né(e) le : / /

Résident(e) au sein de l'établissement (nom établissement, section, adresse) :

.....

Demande, conformément aux dispositions de l'article L132-4 et R132-5 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles, **la perception de l'ensemble de mes revenus ainsi que l'allocation logement par :**

⇒ le responsable de l'établissement précité *

⇒ le comptable de l'établissement précité *

Nom de la trésorerie :

à compter du / /

Pour ce faire, je m'engage à lui fournir la liste complète et les références de tous mes revenus et ressources, y compris les livrets de caisse d'épargne et tout autre compte rémunéré.

Fait à

Le / /

* *Rayer la mention inutile*

Signature du demandeur

2. Avis du Responsable de l'établissement :

AVIS :

--

Le / /

Cachet de l'établissement	Signature du responsable de l'établissement

3. Le Président du Conseil Départemental :

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L132-4, R132-2 et suivants ;

autorise le responsable ou le comptable de l'établissement à percevoir l'ensemble des revenus ainsi que l'allocation logement de M., Mme

pour une durée de quatre ans à compter du / /

CETTE AUTORISATION N'EST VALABLE QU'A L'APPUI DE LA DECISION D'AIDE SOCIALE A L'HEBERGEMENT EN COURS DE VALIDITE

Le Président